

Handicap : Moul demande un soutien à l'État

Comme d'autres maires des communes du Calvados, Coralie Arruego, la maire de Moul-Chicheboville attendait beaucoup du gouvernement après l'annonce par ce dernier en avril, de la prise en charge financière de l'heure d'accompagnement le midi des enfants en situation de handicap.

Mais la joie a été de courte durée. « **On nous a répondu que pour être financé, il fallait que ce soit des Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) qui s'en occupent et non des agents de la collectivité** », explique Coralie Arruego, la maire de Moul-Chicheboville.

Or, dans les deux groupes scolaires communaux, la municipalité a fait appel aux Atsem pour accompagner les douze enfants en situation de handicap pendant l'heure du midi. « **Elles sont tout à fait compétentes pour cela. De plus, nous ne pouvons pas demander aux AESH d'effectuer toute une journée de travail sans faire de pause** », s'emporte la maire. Elle ajoute que trouver des AESH « **est très compliqué** ».

Un courrier aux élus

Depuis maintenant deux ans, la commune prend en charge l'intégralité des frais inhérents à cette prise en charge sur le temps périscolaire : garderie du matin, temps de restauration du midi, garderie du soir.

« **Cette prise en charge financière est un choix de la commune car il nous paraît inconcevable de laisser des enfants en situation de détresse.** » Mais un coup de pouce financier de l'État aurait été une bonne nouvelle pour Moul-Chicheboville. La municipalité a d'ailleurs adressé un courrier aux députés et sénateurs du Calvados leur demandant d'intervenir auprès du gouvernement afin que l'État finance aussi les heures effectuées par les agents de la collectivité et pas uniquement les AESH.

Nathalie TRAVADON.



Douze enfants porteurs de handicap sont scolarisés à Moulton-Chicheboville. Illustration / Archives Ouest-France